

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Germain FAVRE

Deux âmes : A propos des  
"Oberlé" et du "Maître de la Mer" :  
Partie I

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1904, tome 6, p. 238-243

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

# DEUX ÂMES

A propos des "Oberlé" et du "Maître de la Mer"

## I

Dans les « Oberlé », la scène se passe en Alsace.

Vous connaissez ce pays. L'Alsace, c'est le cadre charmant dans lequel Louis Veillot a placé les âmes d'élite de la *Vie de château* ; pays agréable, facile, varié, plein de bois et de pâturages. De jolies routes percent les forêts sombres, serpentent dans les prés verts, côtoient les villages entourés de champs et ombragés d'arbres à fruits ; d'élégants clochers s'élèvent de ces masses et de ce tapis de verdure.

Est-ce bien la même terre que chante R. Bazin ? Ecoutez-le : « Le temps était mauvais. Devant Jean Oberlé, la plaine d'Alsace s'étendait, rase, à peine rayée de quelques lignes d'arbres, au pied des Vosges couvertes de forêts et diminuant de hauteur. Le vent du nord soufflant de la mer, emplissant toute la vallée de son long gémissement chassait dans le ciel des nuages sombres, brisés et agglomérés comme des sillons de guéret, des nuages chargés de pluie

et de grêle qui allaient se fondre en masses compactes et s'écrouter dans le sud, au flanc des Alpes. Il faisait froid. »

Oui, de part et d'autre, c'est la même Alsace, mais Louis Veillot l'a vue dans ce passage de septembre unique où l'on a déjà les brumes de l'automne et où l'on jouit encore du soleil de l'été ; aujourd'hui nous sommes en février, et puis, aux yeux du patriote français, le pays porte depuis plus de trente ans, un manteau de deuil, comme la neige froide qui l'enveloppe.

Curieux pays que l'Alsace ! Annexée à la France par Louis XIV, en 1681, elle s'attacha si promptement à sa nouvelle patrie, qu'un quart de siècle plus tard l'ambassadeur de Frédéric I écrivait à son souverain : « Outre qu'il est notoire que les habitants de l'Alsace sont plus français que les Parisiens, l'Empereur doit être persuadé qu'en reprenant l'Alsace il ne trouvera qu'un amas de terre morte pour l'auguste Maison d'Autriche et qui conservera un brasier d'amour pour la France et de fervents désirs pour le retour de son règne en ce pays. »

Eh bien ! après deux siècles, le peuple allemand a repris l'Alsace et, certes, il ne renoncera pas à sa conquête « ce redoutable adversaire qui s'exerce, jour et nuit, comme s'il voulait encore après tant d'années écoulées, mériter sa victoire. » Mais cette victoire ne sera complète que lorsque *l'âme française*, qui est chez elle en Alsace, aura été refoulée définitivement des bords du Rhin. Sous la pression de l'âme anglo-saxonne, alliée à la puissante bureaucratie prussienne, elle a été, il faut bien l'avouer, entamée. Les Alsaciens se sont partagés en trois groupes bien tranchés : groupe des ralliés à l'Allemagne d'abord. La lutte quotidienne pendant plus de trente ans avec les sourdes insinuations de l'intérêt matériel, les prévenances du vainqueur « et je ne sais quelle inquiétante admiration qu'il inspire aux vaincus » ont ici triomphé du sentiment du devoir héréditaire. Mais ne soyons pas trop sévère à leur égard ; on

ne saurait, dit M. Bazin, exiger comme un devoir 30 années d'héroïsme, lorsque tant d'hommes n'en mettent pas un seul jour dans leur vie. »

Ensuite il y a les fidèles à la patrie perdue ; ce sont les plus nombreux. En vain, on fait retentir à leurs oreilles les grands mots de puissance allemande, civilisation allemande science allemande : ils restent malgré tout les meilleurs amis de la France.

Le troisième groupe est celui des modérés ; il comprend un nombre croissant d'hommes politiques, d'artistes, d'économistes qui, n'osant espérer de redevenir Français, disent : « L'Alsace aux Alsaciens. » Qu'on lasse de leur pays un Etat de la Confédération germanique avec un gouvernement autonome.<sup>1</sup>

Supposez maintenant que ces trois classes de personnes aux aspirations si différentes se rencontrent dans une même famille. Vous y trouverez des déceptions, des luttes intimes, des déchirements secrets, un vrai drame, en un mot : le drame naissant de l'opposition des passions et du conflit des devoirs. Donnez à ce drame cette poésie d'un René Bazin qui prête à toutes choses un langage vivant et coloré, précis et concret, et vous aurez un roman social et psychologique captivant, vous aurez les *Oberlé*.

Dans cet ouvrage le nouvel Académicien a peint avec des couleurs très vives les diverses phases de cette lutte des deux âmes latine et anglo-saxonne, différentes, opposées même dans leur idéal, leur éducation, leur manière de prendre la vie. La famille des Oberlé est divisée contre elle-même, le mari contre la femme, le fils contre le père, la fille contre la mère, le frère contre la soeur. Sans le vouloir et rien que par l'effort qu'ils faut pour être conséquents avec eux-mêmes, « pour se conserver dans leur être », ils se portent mutuellement des blessures mortelles ; bientôt, dit

<sup>1</sup> Cf. Les *Conférences* de la Bonne Presse de Janvier 1904 ; R. Bazin, *l'Ame alsacienne* ; Brunetière : *Réponse* au Discours de réception à l'Académie de B. Bazin.

Brunetière, ils n'ont plus entre eux de commun que le nom, la façade ou la face, et finalement ils ne trouvent plus de moyen d'échapper à la fatalité sous laquelle ils se débattent que dans la rupture des liens qui les unissaient et le reniement de leur propre sang.

Les *Oberlé* parurent d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1897, au moment où surgit la polémique au sujet de la prétendue supériorité de l'âme anglo-saxonne sur l'âme latine, fameuse thèse qui ne recruta pas peu d'admirateurs et de partisans dans les pays latins. Peut-être René Bazin s'est-il souvenu de ce débat en composant son chef-d'œuvre. En tout cas, il ne sera pas sans intérêt de connaître son avis sur cette question un moment si agitée.

Jean Oberlé, le héros du livre, n'est pas de ces Alsaciens de la deuxième catégorie ; il ne déteste pas les Allemands, il le déclare sans ambage. Il ne les a pas vu foulant le sol sacré de la France ; il n'a pas été vaincu par eux, et cependant ses préférences ne sont pas douteuses ; elles vont aux Français.

— Pourquoi, lui dit son oncle Ulrich Biehler, pourquoi ne ressembles-tu pas à ton père, à Lucienne qui sont si ouvertement... ralliés ? Tu as fait tes études de droit à Munich, à Bonn, à Heidelberg, à Berlin ; tu viens de séjourner quatre années en Allemagne, sans parler des années de collège. Comment n'es-tu pas devenu Allemand ?

— Je le suis moins que vous... Moins que vous, parce que je les connais mieux. Je les ai jugés par comparaison.

— Eh bien ?

— Ils nous sont inférieurs... Plus je les ai connus, plus je me suis senti autre, d'une autre race, d'une catégorie d'idéal où ils n'entraient pas, et que je trouve supérieure et que sans trop savoir pourquoi, j'appelle la France... Ce que j'appelle la France, ce que j'ai dans le cœur comme un rêve, c'est un pays, où il y a une plus grande facilité de penser...

— Oui !

de dire...

— C'est cela !

— de rire...

— Comme tu devines !

— Où les âmes ont des nuances infinies, un pays qui a le charme d'une femme qu'on aime, quelque chose comme une Alsace encore plus belle ! »<sup>1</sup>

On ne saurait dire mieux : l'âme française a des nuances infinies comme l'Alsace, comme ces magnifiques paysages qu'on peut admirer dans les *Oberlé*; tantôt belle, paisible et discrète comme cette nuit de février sur laquelle s'ouvre le volume, tantôt mélancolique et triste, comme la peinture que nous avons citée en commençant; riante et gaie comme l'aquarelle de Veuillot ; douce, sereine et profonde comme la plaine au trois cents villages qui s'endort au pied de la colline de sainte Odile aux sons des cloches.

Aux fiers accents de son neveu, le vieux patriote tressaille de joie et pleure de bonheur ; et pour ces deux âmes restées françaises malgré la différence de leurs destinées, s'écoulèrent des heures douces comme le ciel dans la maison des Oberlé.

Jean a le courage de ses opinions. Cette supériorité de la France sur l'Allemagne, il la défend et l'établit avec un vrai courage au dîner chez le conseiller Brausig.

Aux convives qui assurent la supériorité de l'Allemagne par son armée, sa marine, son industrie, il soutient, sans méconnaître les avantages germaniques de ce côté, qu'un pays se juge avant tout sur son âme.

« La France a la sienne que je connais par l'histoire, et par je ne sais quel instinct filial que je sens en moi. Et je

<sup>1</sup> Ces paroles que je n'oserais signer dans toute leur extension n'ont peut-être rien d'exagéré dans la bouche de patriotes alsaciens, pour qui la France reste toujours « le paradis perdu », selon le mot de la *Gazette de Cologne*. Comme le sous-titre de l'article l'indique, je ne fais que relever les sentiments des deux Académiciens.

crois fermement qu'il y a beaucoup de vertus et de qualités éminentes qui se rencontrent plus abondamment qu'ailleurs dans le passé et aussi dans le présent de cette nation-là » Et il leur cite avec un légitime orgueil la générosité, le désintéressement, l'amour de la justice, le goût, la délicatesse et une certaine fleur d'héroïsme. « Lors même qu'elle serait aussi faible que vous l'assurez, ajoute-t-il, elle renferme des trésors qui font l'honneur du monde, qu'il faudrait lui ravir avant qu'elle méritât de mourir, près desquels tout le reste est peu de chose ».

Rien ne serait plus facile que de prouver ces allégations par la différence des sentiments qui inspirent les personnages des *Oberlé* dans leur attachement les uns à l'Allemagne les autres à la France : intérêts matériels, égoïsme, amour de la force physique et brutale chez les premiers ; esprit chevaleresque, fidélité à un principe, raison du cœur chez les seconds. Mais nous préférons, pour achever cette étude prendre comme guide le dernier ouvrage de E.-M. de Vogüé : *Le Maître de la Mer*.

(A suivre.)

P. CRISTOPHE